



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 21 octobre 2024

---

Présents (27) : Marie-Françoise AUFRERE, Helen BEILBY-ORRIN, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Alain BRISSE, Clothilde CAÏE, Aude DE LA CONTE ERGMANN, Fernand DE OLIVEIRA, Maxime DELAHODDE, Christophe DEVILLE, Zoé GINESTY, Michèle HAEGY, Patrick KERAVEC, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Claudine MASSE, Florent NICOL, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Michaël SARFATI, Florence SUHARD, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA

Auditeurs (6) : AÏT BRAÏM, Pierre CHAMPEIL, Nadya OUAÏSSA, trois étudiants en sociologie étaient également présents

Excusés (7) : Hélène DE BARMON, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Brigitte LABADIE, Martine NOTHERN, Monique TISSOT

Mairie de Paris Centre : Amina BOURI, élue référente, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, le coprésident donne la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

Avant de répondre aux questions du Conseil de quartier, elle informe ce dernier qu'un nouveau marché pour des signalétiques culturelles est disponible et que la première plaque de Paris Centre a été installée, au 115 rue Saint-Honoré pour rendre hommage à la plus ancienne pharmacie de Paris, en français et en anglais.

Amina BOURI informe également le Conseil de quartier que les arceaux pour la mise au repos des pelouses du square Louvois ont été commandés.

Par ailleurs, elle informe les habitants que l'étude sur les pieds d'arbre promise lors des venues de Raphaëlle REMY-LEULEU et de Corine FAUGERON va être prochainement diffusée.

Elle informe ensuite le Conseil de quartier qu'une visite de l'Académie des Langues se fera le 26 novembre prochain à 17h30.

Concernant la crèche Saint-Roch, les travaux de déplombage ont pris plus de temps que prévu. Des réutilisations de matériaux sont également prévues afin d'améliorer le confort thermique et sonore des bénéficiaires de la crèche. Une visite sera organisée pour le Conseil de quartier, cependant la Mairie réfléchit actuellement à une date cohérente avec les différentes phases de travaux.

Amina BOURI ajoute que le Trilib' de la rue Rameau, retiré le 30 septembre, sera réinstallé au même endroit le 20 décembre prochain.

Elle annonce également la création du premier plan de sobriété eau à Paris. Ce plan a été motivé par une baisse de 10% de la nappe phréatique et une baisse de 30% des débits des cours d'eau qui l'alimentent.

### **Questions :**

Une habitante signale qu'à l'avenue de l'Opéra, de nombreux cars de tourisme se garent en double file et gênent la visibilité des piétons, rendant la traversée de la rue dangereuse, notamment pour les enfants. Une habitante précise que dans le quartier le problème des cars de tourisme est de nouveau présent depuis la fin des Jeux Olympiques. En se garant en double file, il empêche les bus d'approcher de leur arrêt et donc de faire fonctionner la passerelle pour les PMR.

Les sociétés d'autocar, souvent basées à l'étranger, se fichent un peu d'être verbalisés. La Mairie travaille, en parallèle de la mise en place de la ZTL, à une stratégie visant à apaiser le sujet du stationnement des autocars (le Préfet de Police ayant pour le moment refusé de signer l'arrêté portant sur notre stratégie autocar visant à interdire la circulation et le stationnement des autocars à Paris Centre).

La division de la Police Municipale de Paris Centre met en œuvre quotidiennement des opérations de contrôle visant à lutter contre les stationnements gênants, en particulier au niveau du parvis du Louvre et de la Comédie Française. Ces interventions sont essentielles pour garantir la fluidité de la circulation et la sécurité des piétons dans ces zones à forte affluence. Il est important de souligner que tout manquement aux règles de stationnement est systématiquement sanctionné par une verbalisation. Cette démarche vise non seulement à dissuader les comportements inappropriés, mais également à préserver l'accessibilité des espaces publics. La Police Municipale maintiendra une programmation renforcée dans les mois à venir.

### **Un habitant demande si la suppression des places pour autocar place de la Bourse est remise en cause par le refus du préfet de signer l'arrêté visant à interdire la circulation et le stationnement des autocars à Paris Centre ?**

Un habitant signale que la chaussée de la rue Réaumur est abîmée, ce qui la rend dangereuse, notamment pour les deux-roues.

La Mairie est en attente d'un arbitrage de la Maire sur le marquage d'une piste cyclable sur l'ensemble de la rue Réaumur. Ces légers travaux, s'ils se font, s'étaleront par tronçons en 2025 et s'accompagneront de réfection de chaussée sur les linéaires dangereux

Un habitant signale un problème de rats au niveau du Trilib' de la rue Dalayrac et du square Louvois.

La Mairie a effectivement identifié la présence de rongeurs dans le square Louvois due notamment à l'usage et fréquentation du square (nourriture au sol, pique-nique etc..). Cependant, il est important de préciser que cette situation n'a aucun lien avec le Trilib' de la rue Dalayrac, qui est équipé d'un système anti-rats et est nettoyé trois fois par semaine. La Mairie continue de surveiller la situation de près et programme une action de dératisation du square avec une fermeture au public en hiver.

Une habitante trouve les lampadaires « casque de CRS » très laids et souhaiterait les voir remplacés par des lampadaires de type « lanterne ». Une autre habitante l'invite à déposer cette idée au budget participatif.

C'est en effet un projet qui peut être déposé au budget participatif. À noter que la luminosité est réduite sur les lampadaires de type « lanterne ».

Le Conseil de quartier demande s'il peut participer à la rédaction de certaines plaques de signalétique culturelle ?

La rédaction de ces plaques revient au Département de l'Histoire, de la Mémoire et des Musées Associatifs (comprenant le Comité d'Histoire de la Ville de Paris) de la Direction des Affaires culturelles. Le processus ne prévoit pas de rédaction participative.

Des habitants demandent si la dégradation de la propreté après les Jeux Olympiques et Paralympiques est due à des congés suite à la forte mobilisation des effectifs pendant la période des JOP ?

Effectivement, plusieurs agents de la propreté partent actuellement en congés, ce qui peut avoir un impact sur les opérations de nettoyage. Cependant, pour répondre aux enjeux de propreté, la Mairie a renforcé les moyens mécaniques afin de compenser cette situation et maintenir un niveau de propreté satisfaisant dans nos espaces publics.

**Plusieurs habitants font remarquer qu'il manque des poubelles rue des Petits-Champs, place Colette, rue Richelieu et avenue de l'Opéra.**

Plusieurs conseillers demandent ce qu'il adviendra de la partie ouest du jardin des Tuileries après le réaménagement de la place de la Concorde et quand le jardin sera réouvert ?

Le jardin des Tuileries relève de la compétence de l'État. Pour ce qui est de la réouverture du jardin, la Mairie invite le Conseil de quartier à se rapprocher des autorités compétentes qui pourront vous fournir des informations précises sur le calendrier et les projets en cours. (contacts disponibles via le site de la Ville de Paris [Jardin des Tuileries - Ville de Paris](#))

Une habitante demande si, à l'avenir, la place de la Concorde pourrait servir à mettre en place des Fan Zone ou à organiser de grands évènements ?

C'est bien prévu : la place restera fermée à la circulation sur son barreau Est pour continuer à accueillir de l'événementiel jusqu'au début des travaux de la place qui débuteront fin 2026

Une habitante signale avoir écrit à la Direction de l'Urbanisme au sujet de la devanture du Bar à Nouille de la rue Richelieu. Elle n'a pas eu de retour. Le Conseil de quartier souligne le problème de devanture du Bar à Nouille d'autant qu'il se situe en face de la BnF Richelieu.

Un inspecteur est passé la semaine du 14 octobre suite aux signalements, la Mairie attend le rapport et ne manquera pas de tenir informé le Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier souhaiterait que le site qui recense les arceaux vélo soit mis à jour.

La Mairie remercie le Conseil de quartier pour cette vigilance, et a saisi le service concerné pour que la mise à jour soit réalisée.

Le Conseil de quartier a bien compris que désormais les réunions GPO étaient thématiques. Cependant il souhaiterait connaître les thèmes abordés en amont de ces réunions afin de pouvoir formuler des suggestions.

La Mairie a intégré ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec les commissaires. Toutefois, elle ne peut pas garantir au Conseil que leur demande sera satisfaite s'agissant d'une gestion assurée par le commissariat.

Une habitante demande combien de personnes ont retiré un lombricomposteur distribué par la Mairie et combien d'habitants en disposent dans leur appartement ?

La Mairie organise deux distributions par an, chacune attirant en moyenne 25 participants. En 2023, nous avons ainsi distribué un total de 45 lombricomposteurs.

**L'habitante précise qu'elle souhaite des statistiques sur l'utilisation réelle qu'en ont les personnes qui en ont retiré un en Mairie.**

Une habitante demande quel est le bâtiment de quatre étages qui a été construit à côté de la cour Carrée du Louvre ? Est-ce pour la Fashion Week ? Est-ce éphémère ?

L'enceinte du Louvre dépend de la compétence de l'Établissement Public du Louvre. Nous n'avons pas toujours connaissance de l'intégralité de la programmation événementielle qui y est proposée, a fortiori lorsqu'elle est temporaire, et invitons le CQ à se diriger vers la direction du Louvre qui pourra lui répondre au mieux sur sa programmation, qui ne passe par la Mairie de Paris Centre. Contact disponible sur le site du Louvre.

Quid de l'action d'ajout / remplacement / déplacement de poubelles et ajout de bancs dans le quartier Louvre Opéra ? Quid notamment du déplacement de la poubelle face à la fontaine Molière et des modules de biodéchets, place du Marché Saint-Honoré, qui entravent l'accès à une fontaine ?

- Bancs en face de la fabrique de la solidarité
- Doubler les poubelles place Colette

Après analyse technique, les services de la ville ne constatent aucune gêne de la borne de déchets alimentaires. Par ailleurs, les services ont rappelé au gardien de la résidence senior à proximité qu'il est interdit de laver des bacs poubelle sur l'espace public. La Mairie maintient cet emplacement.

Elle tient à informer le Conseil de quartier que la Ville de Paris a révisé sa politique concernant la gestion des déchets et l'aménagement de l'espace public, afin de permettre le tri sélectif dans l'espace public, qui est aujourd'hui quasi inexistant. Il s'agit également d'une obligation réglementaire, dans ce cadre, la Mairie s'engage donc vers un renforcement du tri sélectif et un désencombrement de nos rues et espaces publics. Dans cette optique, nous travaillons avec la division de la Propreté pour installer des bacs de tri dans l'espace public, semblables à ceux déjà présents dans les parcs et jardins. Cette initiative a pour but d'optimiser la gestion des déchets tout en contribuant à rendre l'environnement urbain plus agréable et accueillant.

Concernant la pose du banc, les services de la voirie ont été relancés avec l'objectif d'effectuer la pose d'ici la fin de l'année.

Une habitante signale que le Bistrot d'Edmond a annexé un banc public à sa terrasse.

Date estimée concernant le nettoyage des statues de la fontaine Louvois ?

La Mairie n'a pas eu de retour de la DAC à ce sujet. Les services de la DAC ont été relancés.

**Zone à trafic limité (ZTL)**

Le coprésident explique que la ZTL va bientôt être effective. Tous les panneaux ont été désormais installés. Il ne manque plus que la signature de l'arrêté par le préfet pour lancer la ZTL.

Une enquête publique s'est tenue entre le 11 avril et le 11 mai 2024. Elle a rendu un avis favorable. Chaque contribution a reçu une réponse de la part de l'enquêtrice. Il y en a eu plus de 800.

L'enquêtrice a émis deux recommandations : la mise en place d'une communication efficace et d'une évaluation régulière avec un comité de suivi.

La ZTL débutera par une phase d'expérimentation qui durera 6 à 8 mois avec de nombreuses opérations de communication et de sensibilisation. Ensuite, des pénalités allant jusqu'à 135€ seront appliquées. Des macarons seront distribués aux commerçants et habitants. Pour les autres, ils devront demander un QR code lorsqu'il se rendent à Paris Centre. Une habitante demande si les QR code seront valables une fois minuit passé pour les personnes qui se rendent à Paris Centre pour la soirée ?

Amina BOURI explique que les études de la ZTL ont permis de faire ressortir quelques chiffres intéressants :

- Seulement 5% des habitants de Paris Centre possèdent une voiture
- Seulement 4% des clients des commerces et restaurants de Paris Centre viennent en voiture
- La ZTL devrait permettre une baisse de la circulation de 15% sur le boulevard Sébastopol et de 30% sur l'avenue de l'Opéra
- Elle devrait également permettre une baisse des nuisances sonores liées à la circulation et une baisse de 8% du dioxyde de carbone contenu dans l'air.

Elle ajoute ensuite qu'une réflexion est en cours sur la mise en place de contrôles automatiques.

Sur la base de l'enquête publique, le coprésident demande si la ZTL pourrait être une opportunité pour revoir l'aménagement de la rue de Rivoli pour y créer une voie dédiée pour les bus. Plusieurs habitants expliquent que le bus se retrouve régulièrement coincé à l'intersection avec la rue du Louvre. Plusieurs habitants estiment que la création d'une voie dédiée pour les bus ne changerait pas le problème que rencontrent ces derniers, car ce sont les intersections avec les perpendiculaires qui font que les bus se retrouvent bloqués. Le problème est principalement lié au manque de civisme de nombreux automobilistes qui s'engagent sur l'intersection alors que le trafic est bouché. Ils se retrouvent donc arrêtés au milieu de l'intersection quand leur feu change de couleur et les véhicules venant de la rue de Rivoli se retrouvent bloqués. Un habitant signale que ce même problème de comportement des automobilistes se retrouve à de très nombreux carrefours en France. Il ajoute que les automobilistes bloquant des intersections devraient être sanctionnés comme c'est le cas dans de nombreux pays.

**Le Conseil de quartier demande quelle solution pourrait être mise en place pour régler les problèmes d'engorgements continus aux intersections de la rue de Rivoli, notamment avec la rue du Louvre et avec l'avenue de l'Opéra ?**

Amina BOURI explique qu'il n'y aura pas de réaménagement de la rue de Rivoli avant la prochaine mandature car elle a déjà bénéficié d'un réaménagement sous cette mandature. Elle ajoute que la mise en place de la ZTL devrait permettre d'améliorer la fluidité du trafic sur la rue de Rivoli et ses intersections.

Plusieurs habitants expliquent que comme le seul moyen de passer sur la rive gauche est d'emprunter le Pont-Neuf, d'importants bouchons se créent donc dans la rue du Louvre causant des problèmes de pollution et générant de nombreuses incivilités routières.

Le fait qu'il n'y ait qu'une seule voie sur la rue de Rivoli crée de nombreux bouchons, notamment lors de la fête des Tuileries.

**Le Conseil de quartier demande à ce que la Mairie augmente la fréquence de ramassage des poubelles et régule la circulation lors de la Fête des Tuileries.**

**Atlas du paysage parisien**

Il s'agit d'un projet initié en 1994 qui a débouché sur une commande de la ville de Paris auprès de l'école Polytechnique de Lausanne, lors de cette mandature. Une exposition

présentant cet Atlas se tient au Pavillon de l’Arsenal depuis le 26 septembre jusqu’au 27 octobre.

Cette exposition présente le travail qui a été réalisé avec différentes cartes et maquettes permettant d’apporter un regard différent sur la ville. De nombreuses informations à ce sujet sont disponibles sur le [site internet dédié](#).

L’élaboration de l’Atlas s’est déroulée en de 2022 à 2024, selon un processus intégrant des ateliers avec les habitants (notamment le 13 décembre 2023 à la MAPC pour le Conseil de quartier Louvre Opéra).

A noter que les Conseillers de quartier et membres de l’équipe d’animation ont été conviés à l’inauguration de l’exposition qui a eu lieu le 25 septembre 2024 en présence de six personnalités dont Paola Vigano, Marc Guillaume (Préfet de la région IDF) et Christophe Najdovski (adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l’espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale).

### **Identification des changements de destination de commerce**

Le coprésident explique que le Conseil de quartier a entamé un travail d’identification des commerces qui ferment tout en surveillant les changements de destination et les travaux réalisés sur les devantures des boutiques. Par exemple, le Conseil de quartier a identifié une boutique classée et concernée par un changement de propriétaire. Le Conseil de quartier et les services de la Mairie suivent de près ces travaux. Autre exemple, la boucherie « Le Coq Saint-Honoré » rue Gomboust a fermé, pour le moment on ne sait pas ce que fera le repreneur de cet espace. Une habitante signale que rue des Petits-Champs, des commerces disparaissent au profit de magasins de figurines.

Le coprésident explique que ce travail permettra d’identifier des tendances et de signaler en amont tout changement de destination qui nuirait à la diversité commerciale dans le quartier Louvre Opéra.

### **Réaménagement de la place du Louvre**

Les algécos qui se trouvaient dans les fosses ont été retirés. Le Conseil de quartier réitère son souhait de participer aux ateliers de concertation qui seront mis en place par la Ville et qui ont été annoncés dans le Parisien.

Amina BOURI précise qu’il s’agit d’une réflexion conjointe entre le musée du Louvre qui appartient à l’État et la Ville de Paris. Elle ajoute qu’un concours international va être lancé au sujet du réaménagement de cette place.

### **Budgets :**

Le coprésident explique que le Conseil de quartier dispose d’un budget de fonctionnement de 3306€, sur lequel il a déjà voté une participation de 850€ dans le cadre de l’initiative « Aux Centres de l’été ». Il dispose également d’un budget d’investissement de 8264€.

Les habitants sont invités à proposer leurs idées et éventuellement à voter des budgets pour les réaliser.

Le coprésident rappelle que la Mairie avait proposé au Conseil de quartier de financer la rénovation des grilles du square Louvois et avait fourni les montants pour chaque partie :

- Grilles côté rue Lulli : 5000€
- Grilles côté rue Rameau : 5200€
- Grilles côté rue Louvois : 6100€
- Grilles côté rue Richelieu : 4900€

Le coprésident propose de mettre au vote la remise en état des grilles côté rue Lulli car c’est la partie la plus abimée.

Plusieurs idées sont proposées :

- Financer du matériel pour la bibliothèque Charlotte Delbo : 2000€ (investissement) - voté
- Organisation d'une conférence sur l'évolution du quartier : 800€ (fonctionnement) - voté
- Organisation d'un rallye culturel sur le modèle de celui organisé par le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges en décembre 2024 : 1000€ (fonctionnement) - voté
- Organisation d'ateliers à destination des habitants : 650€ (fonctionnement) - voté
- **Une habitante demande si le Conseil de quartier peut financer une signalétique culturelle au sujet des JO ? Le Conseil de quartier demande quel est le coût des nouvelles signalétiques pour compléter le budget d'investissement et proposer des localisations (cour Tubeuf, jardin Vivienne, 46 rue Sainte-Anne, ...) ?**
- **Le coprésident annonce le projet d'une nouvelle édition du Bal de la Bourse au Palais Brongniart, à l'automne 2025.**

### **Signalements**

- Le Conseil de quartier Louvre Opéra réitère sa demande de pouvoir participer aux ateliers sur le réaménagement de la place du Louvre.
- Plusieurs habitants font remarquer qu'il manque des poubelles rue des Petits-Champs, place Colette, rue Richelieu et avenue de l'Opéra. Il n'y a que trois poubelles de rue de type "bagatelle" place Colette, ce qui est très insuffisant.
- Une habitante signale que le restaurant La Trama a intégré un banc Davioud à sa terrasse.
- La ZTL ne traite pas les engorgements observés chaque jour, notamment à l'intersection de la rue du Louvre et de la rue Saint-Honoré, même après l'inversion du sens de circulation sur une portion de la rue Saint-Honoré, mais aussi à l'intersection de l'avenue de l'Opéra avec la rue de Rivoli, compte tenu du fait que les Guichets du Louvre sont fermés à la circulation (hors bus et taxis).

### **Questions**

- Une habitante prend la parole pour signaler que le panneau sens interdit qui se trouvait à l'entrée de la rue La Feuillade a été changé par un panneau bleu indiquant une voie réservée aux bus. Elle constate que depuis ce changement de panneau, de nombreux automobilistes empruntent la rue. Ces derniers ne semblent pas respecter la limitation à 30 km/h en vigueur dans la rue et causent des nuisances sonores liées au plateau surélevé censé les faire ralentir. Cette rue rencontre également des difficultés liées à l'importante circulation de poids lourds. En effet, de nombreux camions de livraison s'arrêtent dans cette rue, soit en chevauchant le trottoir, soit en bloquant la circulation. Cela crée des bouchons et des concerts de klaxon depuis tôt le matin jusqu'à environ 11h. Cette situation rend dangereuse la circulation piétonne et notamment celle des enfants qui se rendent à l'école, en créant une situation avec des trottoirs encombrés et des automobilistes énervés. Elle suggère de mettre en place une campagne de verbalisations à l'encontre des véhicules empruntant la rue alors qu'ils n'y sont pas autorisés et de faire débiter le plateau surélevé dès le début de la rue. Elle demande s'il est envisageable de remettre un panneau de type B1 jugé plus efficace par les Conseillers de quartier. Elle demande également s'il est possible de déplacer le plateau surélevé au début de la rue coté place des Victoires.
- Une habitante demande à la Mairie de lui conseiller des avocats ayant déjà remporté des procès contre des commerces générant des nuisances sonores.
- Les autocars continuent de stationner dans les voies de bus, notamment avenue de l'Opéra, rue du Quatre-Septembre, bd des Capucines (31-41), bd des Italiens (16). La ZTL devrait finalement autoriser les autocars à circuler dans la zone. Qu'en est-il finalement des places de stationnement dédiées aux autocars place de la Bourse qui étaient prévues d'être

supprimées dans le cadre du projet d'aménagement de l'axe Quatre-Septembre / Réaumur ?

- L'habitante précise qu'elle souhaite des statistiques sur l'utilisation réelle des lombricomposteurs par les personnes en ayant retiré en Mairie.
- Le Conseil de quartier demande à ce que la Mairie augmente la fréquence de ramassage des poubelles et régule la circulation lors de la Fête des Tuileries.
- Une habitante demande si les QR code permettant d'entrer dans la ZTL seront valables une fois minuit passé pour les personnes qui se rendent à Paris Centre en soirée ? Le Conseil de quartier demande également quelles seront les modalités d'enregistrement en ligne pour l'obtention de ce QR code ? Par ailleurs, qu'est-il prévu pour les aînés qui ne sont pas familiarisés avec internet ?
- Quand seront distribués les macarons pour la ZTL et pour quel usage (habitants, commerçants) ? Ce macaron sera-t-il associé à un usager ou à un véhicule ? Quid des véhicules de location utilisés par des riverains ?
- La mise en place de la ZTL aurait mérité de revoir utilement le plan d'aménagement de la rue de Rivoli, notamment pour ajouter une voie dédiée à la circulation des bus, bloqués (ex : bus 72) actuellement dans le même flux que les taxis et desserte locale. Cette proposition a fait l'objet de la contribution @449 traitée dans le cadre de l'enquête publique sur la ZTL, avec un avis favorable. Qu'en est-il de la prise en compte de cet avis ?
- La contribution @488 traitée dans le cadre de l'enquête publique sur la ZTL propose d'ouvrir une voie de circulation NORD-SUD sur l'avenue du Général Lemonnier ; de façon plus générale, plusieurs contributions visent à optimiser la traversée de la rive droite vers la rive gauche, notamment pour les riverains actuellement très pénalisés. La contribution a soulevé des réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée. Qu'en est-il de la prise en compte de cet avis ?
- Le Conseil de quartier demande si le site recensant les emplacements des arceaux vélos à bien été mis à jour, notamment concernant la rue Molière.
- Une habitante demande si le Conseil de quartier peut financer une signalétique culturelle au sujet des JO ? Le Conseil de quartier demande quel est le coût pour faire installer une signalétique culturelle ?
- Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'ajouter des arceaux vélos aux emplacement suivants :
  - o Rue Notre Dame des Victoires le long du palais Brogniart
  - o 21 rue Paul Lelong à l'intersection avec la rue Notre Dame des Victoires
  - o 20 rue Paul Lelong à l'intersection avec la rue de la Banque
  - o 19bis rue du Mont-Thabor
  - o 28 rue Vivienne à l'intersection avec la rue Saint-Marc
  - o 6 ou 13 rue Rameau, à l'intersection avec la rue Sainte-Anne
  - o 17 rue Thérèse à l'intersection avec la rue Sainte-Anne
  - o 52 rue Croix-des-Petits-Champs à l'intersection avec la place des Victoires
- Le Conseil de quartier demande où en est le projet d'installation des quatre bancs demandés par le Conseil de quartier (rue de la Banque, rue Croix-des-Petits-Champs, place Colette et place du Marché Saint Honoré).
- Feu à l'intersection de la rue des Pyramides (axe structurant) et de l'avenue de l'Opéra : Aujourd'hui, le feu rue des Pyramides laisse passer trop de voitures versus la place disponible devant le 1er feu de l'avenue Opéra qui est rouge à ce moment-là (les 2 feux qui se suivent avenue de l'Opéra étant désynchronisés). Le feu, rue des Pyramides, est vert durant 23 secondes, alors qu'en journée 16 secondes seraient suffisantes pour ne pas accumuler les véhicules, avenue de l'Opéra, bloquant le passage dans l'autre sens. Une autre option serait de synchroniser les 2 feux, pour que le feu situé au 26 avenue de l'Opéra

passé au vert quelques secondes après celui de la rue des Pyramides, laissant ainsi davantage de places disponibles (jusqu'au feu rouge suivant) pour absorber le flux de véhicules venant de la rue des Pyramides.

### **Liens utiles**

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :  
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :  
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>  
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>  
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :  
[https://www.apur.org/sites/default/files/commerces\\_paris\\_2023.pdf](https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf)
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :  
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :  
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>
- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :  
[https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329\\_pca\\_msh\\_presentation-riverains\\_compressed-FaME.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf)
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :  
[https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404\\_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf)
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :  
[https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09\\_rp\\_reaumur\\_vf-2\\_compressed-0Qzz.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf)
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :  
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>